SYLLABUS





- Code Apogee de l'enseignement : DLUDK615 (sans TD)
- Titre de l'enseignement : Droit civil 2
 - o Responsable de l'enseignement :
- Nom de la formation :
 - o Responsable(s) pédagogique(s) de la formation : Professeur Nathalie Jacquinot
- Niveau de formation : L3
- Période : S6Crédits ECTS :
- Langue d'enseignement : FrançaisModalité pédagogique : Présentiel
- Total heures :
 - Heures CM : 33HHeures TD :
- Modalités d'évaluation :
 - o Contrôle terminal : Epreuve orale
 - o Contrôle continu:
- Chargé(s) de TD:

DESCRIPTION

Principaux thèmes abordés :

Régime général des obligations. Preuve des obligations

• Descriptif de l'enseignement :

Le cours de droit civil 2 s'inscrit dans la continuité du cours de droit des obligations suivi en 2ème année de licence, qui analysait les obligations d'après leur source. Or, quelles que soient leur source et leur contenu, les obligations obéissent à des règles identiques concernant la manière dont elles s'exécutent, leurs conditions de transmission ou leurs causes d'extinctions. L'objectif de ce cours est ainsi d'étudier l'obligation indépendamment de la considération de sa source, pour voir sa structure, ses éléments, sa vie, sa disparition. Cette étude du régime général des obligations s'accompagnera de celle de la preuve des obligations.

- Compétences attendues :
- Prérequis :
- Bibliographie :